

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère de l'Économie nationale à travers le FOREC et la Société Rizicole de Bumba (SRB) signent un protocole d'accord pour le développement de la filière rizicole dans la province de la Mongala

Kinshasa, République démocratique du Congo – 18 Juin 2026

Le Ministère de l'Économie nationale, à travers le Fonds de Régulation Économique (FOREC), et la **Société Rizicole de Bumba (SRB)** ont procédé, ce 18 juin 2026, à la signature du protocole d'accord établissant un cadre de collaboration en vue du développement de la filière rizicole dans la province de la Mongala.

Cette initiative s'inscrit dans la vision du Gouvernement de la République démocratique du Congo visant à (1) Renforcer durablement la sécurité alimentaire nationale; (2) Promouvoir la production locale et à (3) Réduire progressivement la dépendance du pays aux importations de denrées alimentaires stratégiques.

À travers ce partenariat, les parties conviennent de développer un programme intégré de structuration de la filière rizicole, en s'appuyant sur le potentiel agricole exceptionnel de la région de Bumba, dans la province de la Mongala.

Ce protocole marque une étape importante dans la mobilisation des acteurs publics et privés autour d'objectifs communs : (1) accroître la production nationale de riz, (2) soutenir les producteurs congolais et (3) contribuer au développement économique des territoires ruraux.

Le partenariat repose sur une approche intégrée visant à favoriser la modernisation de la production agricole, l'amélioration de la productivité, le développement des infrastructures de soutien à la filière, ainsi que la création d'opportunités économiques pour les communautés locales.

Dans le cadre de cette initiative, la SRB intervient comme agrégateur de la filière rizicole; Société privée de droit congolais disposant de sa propre personnalité juridique et de son autonomie de gestion, SRB est détenue à 100 % par la société Plantations et Huileries du Congo (PHC S.A.), son actionnaire unique.

La structure actionnariale permet à SRB de bénéficier de l'expérience et de l'ancrage territorial de PHC S.A., acteur majeur du secteur agricole en RDC, tout en conservant la flexibilité nécessaire au développement de filières agricoles spécialisées. La participation de PHC traduit une vision commune visant à renforcer l'inclusion économique des producteurs ruraux et à structurer des chaînes de valeur agricoles durables.

Par le passé, PHC a participé à la mise en œuvre de l'Agenda Agricole pour la Transformation Agricole en RDC (ATA-RDC), notamment à travers l'accompagnement des organisations paysannes agricoles (OPA) et des producteurs engagés dans les cultures vivrières stratégiques telles que le riz, le maïs et le manioc, avec des semences à haut rendement adaptées aux conditions changements climatiques. Cette expérience a contribué à renforcer la mobilisation des producteurs, et l'accès à des débouchés commerciaux durables.

Ainsi, A travers cette initiative, les partenaires réaffirment leur engagement commun à promouvoir une agriculture moderne, inclusive et durable au service de la souveraineté alimentaire de la République démocratique du Congo.

Les prochaines étapes de cette collaboration conduiront au lancement officiel du projet dans les prochains jours sur l'un des sites d'interventions du projet dans la province de la Mongala.

À propos du Ministère de l'Économie nationale

Le Ministère de l'Économie nationale est chargé de la conduite de la politique économique nationale, notamment en matière de réglementation du marché intérieur, de suivi des prix, de concurrence, d'approvisionnement, de production et de protection du pouvoir d'achat des populations. Dans le cadre de ses attributions, il contribue au bon fonctionnement des marchés, à la stabilité économique et à la promotion d'une croissance fondée sur la valorisation de la production nationale.

À propos du FOREC : Le Fonds de Régulation Économique, FOREC, est un organisme public doté de l'autonomie administrative et financière, placé sous l'autorité du Ministre ayant l'Économie nationale dans ses attributions. Il a pour mission d'assister le Gouvernement dans sa politique d'approvisionnement régulier du pays en produits de base, de stabilisation des prix, de réduction de la dépendance aux importations et de contribution à l'autosuffisance alimentaire. À ce titre, le FOREC peut soutenir des interventions visant à stimuler la production locale, à accompagner les producteurs, fournisseurs ou opérateurs économiques concernés, et à contribuer au rétablissement des équilibres du marché pour les produits de grande consommation alimentaire.

A propos de la SRB : La Société Rizicole de Bumba est une entreprise agricole spécialisée dans la production, la transformation et la commercialisation du riz. Implantée dans la région de Bumba, en République démocratique du Congo, elle contribue à la sécurité alimentaire nationale en développant une production locale de qualité et en réduisant la dépendance aux importations. La SRB s'engage à promouvoir une agriculture durable, à créer des emplois pour les communautés locales et à soutenir le développement économique des zones rurales. À travers l'amélioration des techniques culturales, la valorisation des producteurs locaux et le renforcement des chaînes de valeur agricoles, l'entreprise participe activement à la croissance du secteur agroalimentaire congolais. Forte de sa vision de modernisation de la filière rizicole, la SRB ambitionne de devenir une référence dans la production de riz en RDC, en mettant l'accent sur la qualité, l'innovation et l'impact social positif.

À propos de PHC : Plantations et Huileries du Congo S.A. (PHC) est une entreprise agro-industrielle opérant en République démocratique du Congo depuis plus d'un siècle. À travers ses activités agricoles, industrielles et communautaires, PHC contribue à la création d'emplois, au développement économique local et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Acteurs de mise en oeuvre

